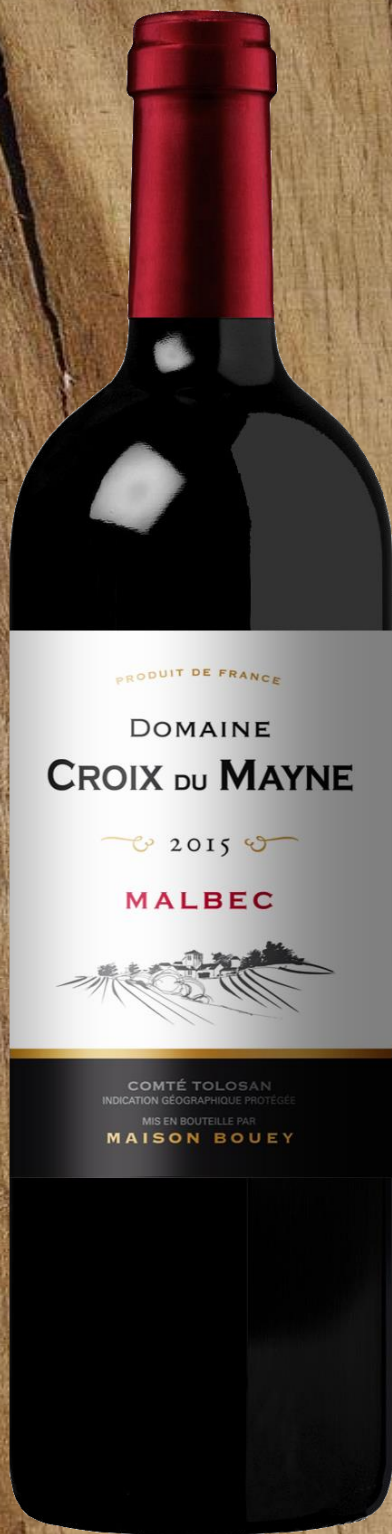


DOMAINE CROIX DU MAYNE

IGP COMTÉ TOLOSAN



LA PROPRIÉTÉ : Le Domaine Croix du Mayne est situé sur la commune d'Anglars-Juillac, dans la vallée du Lot, à 30km à l'Ouest de Cahors. Installée dans cette région depuis le XVème siècle, la famille Pélissié perpétue la tradition viticole.

Après Sieur Pélissié au début du XIXème siècle, Antoine Pélissié à la fin du XIXème siècle, et Alban et Jean-Pierre Pélissié au début du XXème siècle, François Pélissié prend en main le domaine en

1987 et entreprend le développement du vignoble qui passe en moins de 10 ans de 4 à 20 hectares grâce à l'acquisition de nouvelles parcelles, choisies par la qualité du sol et de l'ensoleillement. Le Domaine Croix du Mayne fait aujourd'hui 35 hectares.



TERROIR : La propriété s'étend sur 35 hectares, avec des sols graveleux en 2ème terrasse du Lot, également appelée la « moyenne terrasse du Riss », formée d'alluvions il y a 200 000 ans. Le vignoble bénéficie d'une exposition Sud et Sud-Ouest, idéale pour la maturation des raisins.

CÉPAGE : Malbec

Cépage puissant et vigoureux, le Malbec s'exprime particulièrement bien sur les terres ensoleillées du Sud-Ouest. L'âge moyen du vignoble est de 20 ans.

NOTES DE DÉGUSTATION : Le Domaine Croix du Mayne présente un bel équilibre entre les arômes fruités et intenses du Malbec et les tanins fins et soyeux. Il se développe en bouche avec intensité. Finale légèrement boisée.



MAISON BOUEY

une histoire de famille depuis 1831

